

**AVS**   
*plus*

**et « Prévoyance vieillesse 2020 »**

Perspectives et positions syndicales

1<sup>er</sup> décembre 2015

Doris Bianchi, USS

# L'AVS est dénigrée

**Les jeunes retraités gagnent plus que les jeunes actifs**

Revenus  
les coup

Couples fraîchement arrivés à la retraite ont de plus hauts r  
ans. Et un bas de laine plus épais

«L'âge de la retraite doit être relevé par étapes»

AVS L'Union suisse des arts et  
la retraite de mania  
Francois

Connectez-vous

**AVS: en avant toute vers la faillite**

**Den Alten von morgen fehlen 110 Milliarden**

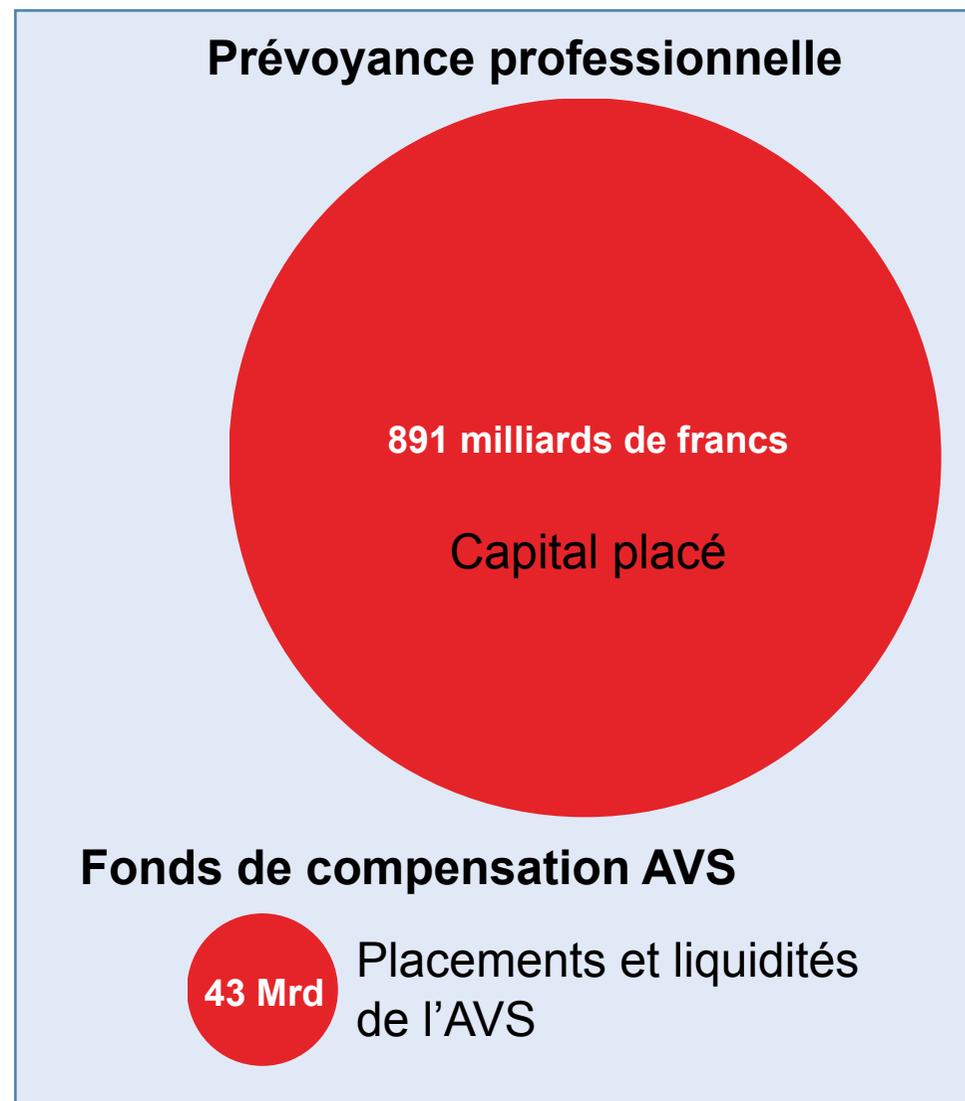
AHV-Loch  
Ihre Story: Ihre Informationen, Ihr Hinweis? [feedback@sonminuten.ch](mailto:feedback@sonminuten.ch)  
04. Dezember 2012 16:32; Akt: 04.12.2012  
von B. Bruppacher - Der Generationenvertrag gerät in Schie  
Ohne Gegenmassnahme könnte sich in der Altersvorsorge bi  
2030 ein Defizit von 110 Milliarden Franken auftürmen. Bez  
müssten die Jungen.

iste pour hausser l'âge de  
de son président Jean-

# Pourquoi ils dénigrent l'AVS – 2<sup>e</sup> + 3<sup>e</sup> piliers : une mine d'or

L'AVS n'offre pas aux banques et aux assurances de possibilité de faire des profits.

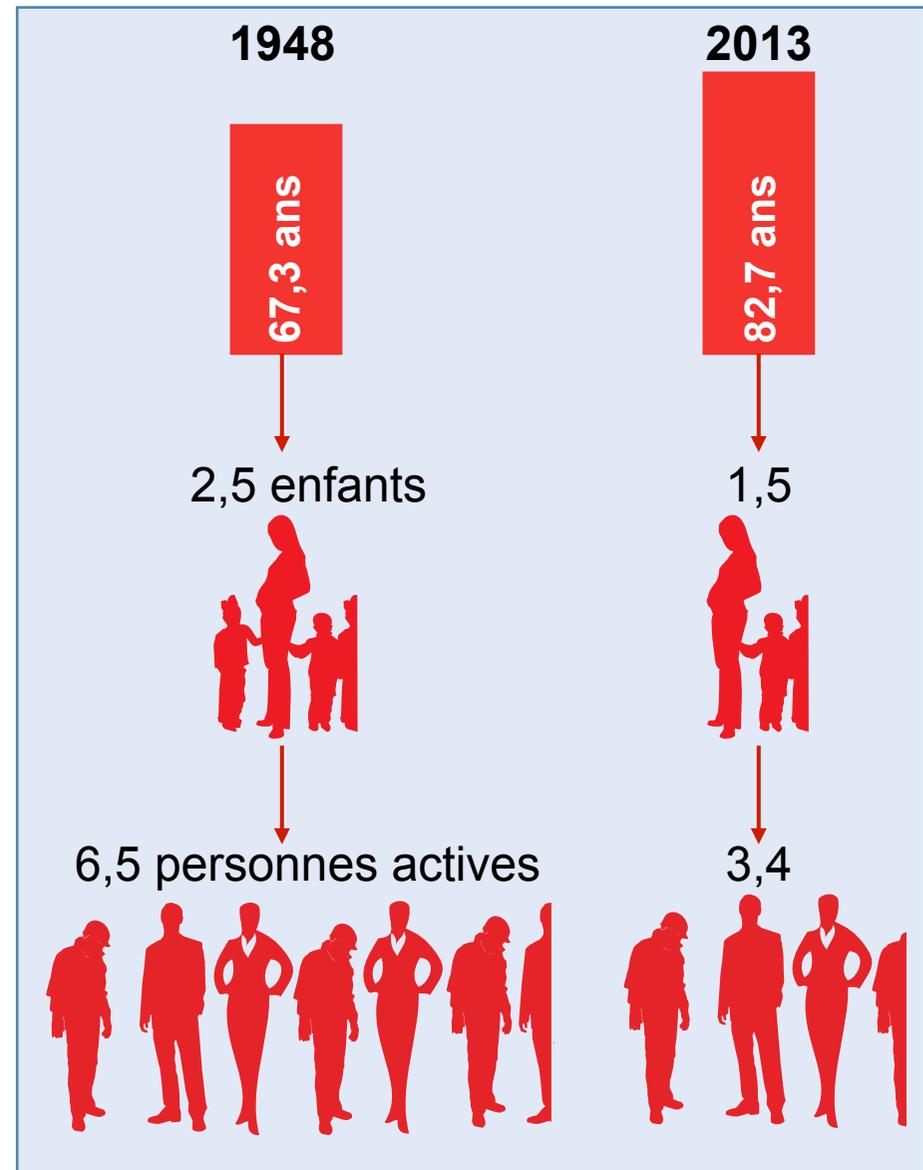
L'énorme fortune toujours plus importante placée avec le 2<sup>e</sup> pilier est par contre une mine d'or pour les banques, les conseillers en placement et les assurances.



# Démographie : le scénario catastrophe

- **Oui**, l'espérance de vie a augmenté
- **Oui**, le taux de natalité a baissé
- **Oui**, il y a toujours moins de personnes actives par retraité(e)

**Pourtant : non,**  
l'AVS ne s'est pas effondrée



# Pourtant : les dépenses de l'AVS sont stables

Part constante de l'AVS à chaque franc généré en Suisse :



# AVS : un financement génial

L'AVS peut financer **plus** de rentes et des rentes **plus élevées**

- parce qu'**elle se nourrit de l'évolution économique,**
- parce que les **cotisations** sont payées sur la totalité des salaires, **aussi sur les millions de bonus,** alors que les rentes sont plafonnées,
- parce que, grâce au système de répartition, elle est **largement indépendante** des fluctuations **des marchés financiers.**

# USS: accent sur le niveau des rentes

Réaliser le mandat constitutionnel:

« maintenir le niveau de vie habituel doit aussi être possible à la retraite »

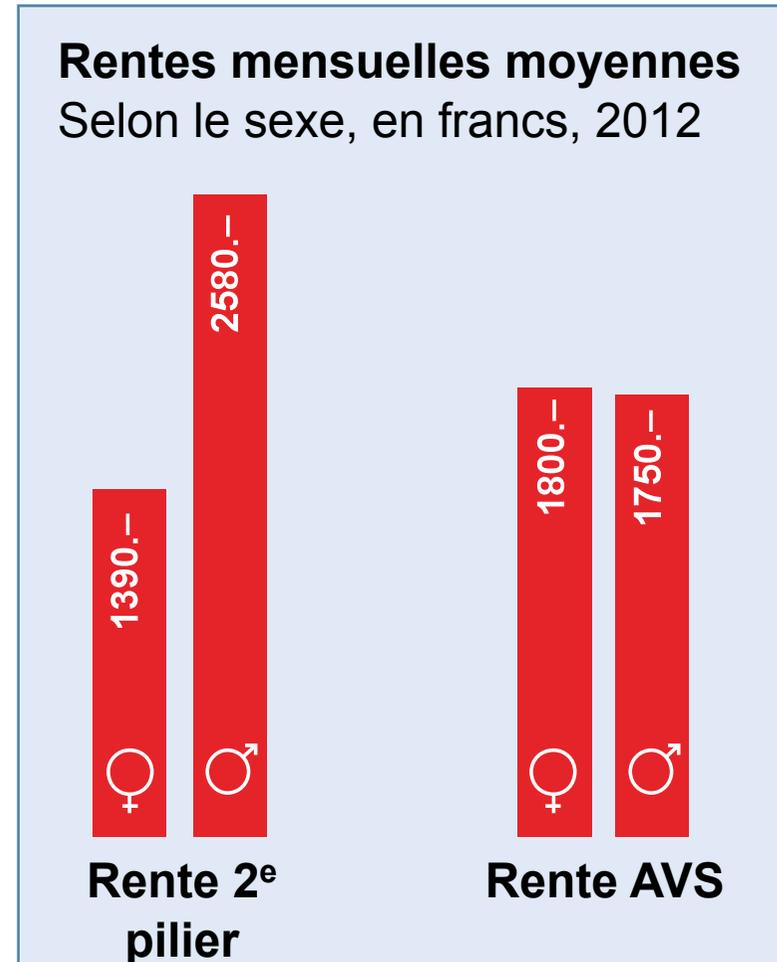
Succès du référendum contre la baisse du taux de conversion en 2010

Congrès USS 2010 : renforcement de l'AVS

Initiative AVSplus

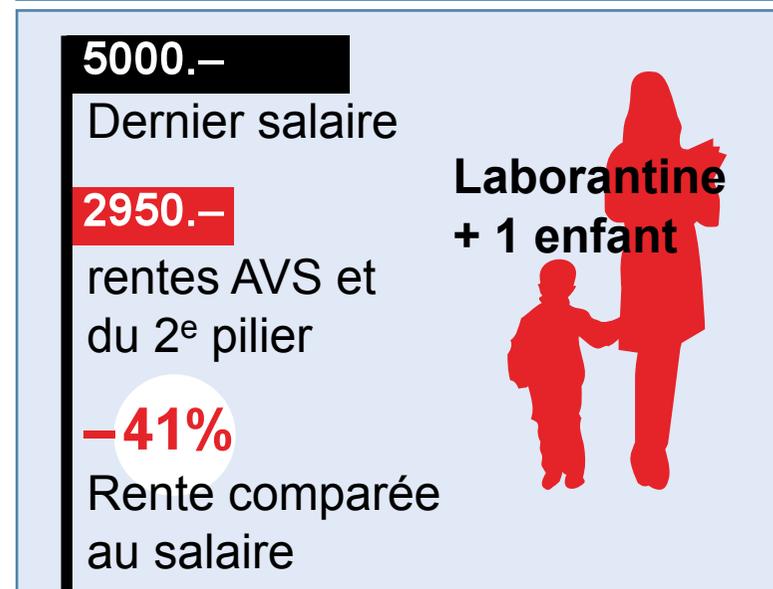
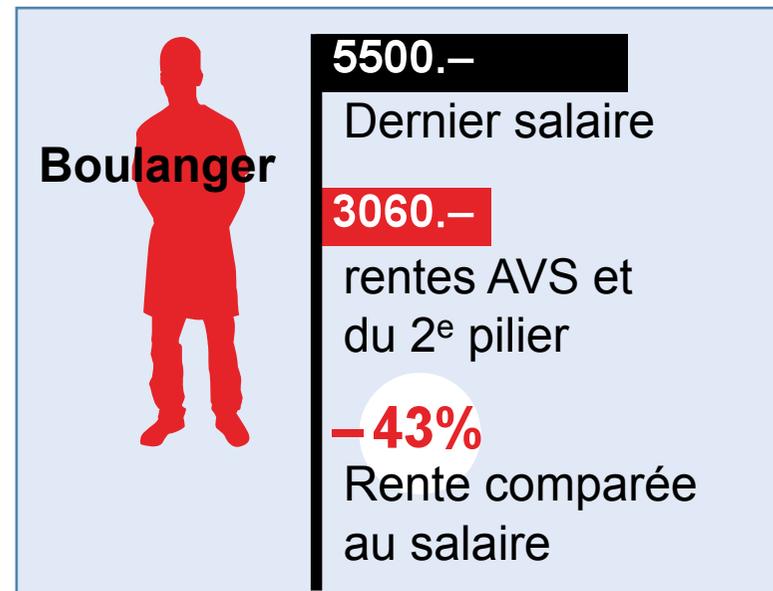
# Le problème des rentes des femmes

- Les **rentes du 2<sup>e</sup> pilier des femmes** sont **inférieures à celles des hommes**, car pour toucher des rentes décentes, il faut avoir eu une carrière professionnelle ininterrompue
- Dans l'AVS, **femmes et hommes sont pratiquement égaux**



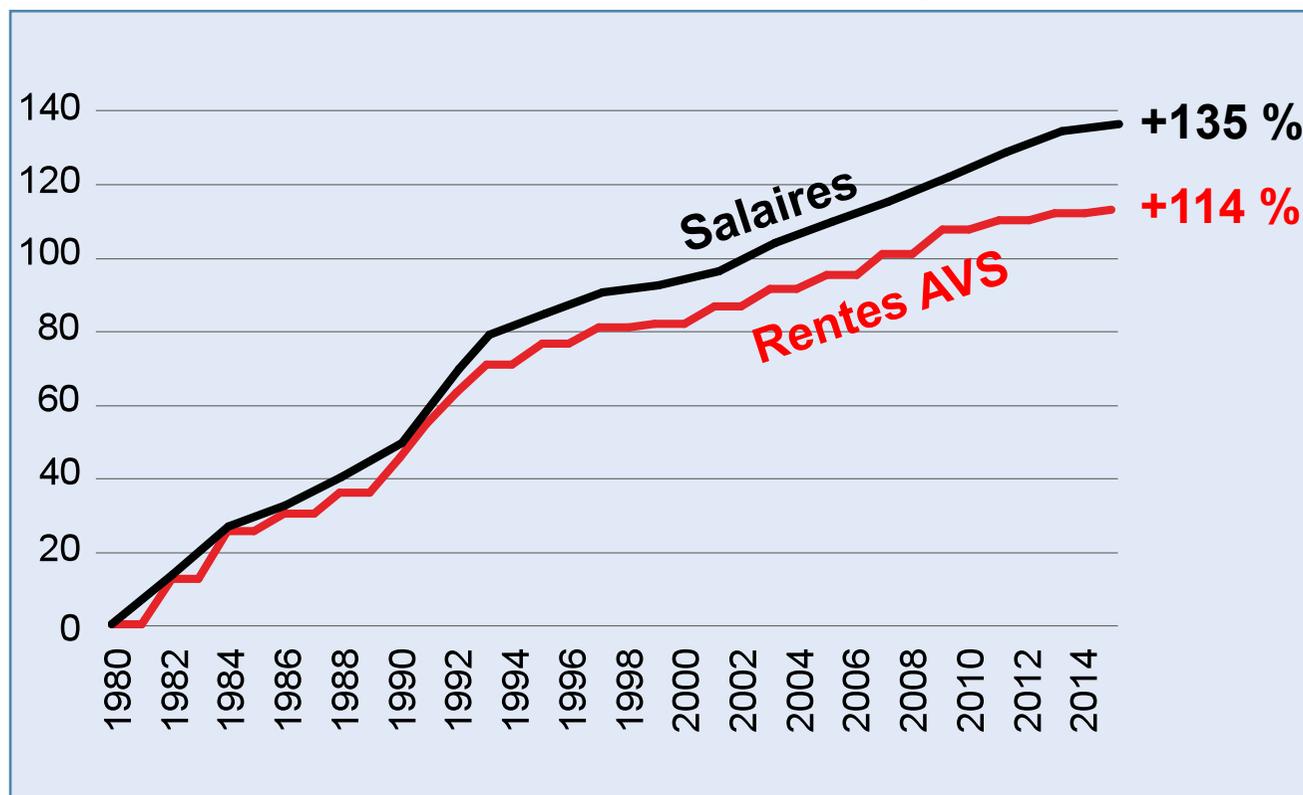
# Pour beaucoup, des rentes trop maigres

- Pour les personnes qui ont eu des revenus bas ou moyens, les **rentes de l'AVS et du 2<sup>e</sup> pilier sont modestes**
- Les prestations complémentaires (PC) sont importantes, mais elles ne doivent pas devenir la norme



# Pour beaucoup, des rentes trop maigres, un problème qui s'aggrave dans l'AVS

L'écart entre salaires et rentes se creuse continuellement, si bien que, comparée au dernier salaire, la rente AVS est toujours plus petite :



Croissance des salaires et des rentes AVS depuis 1980, en %

# Pour beaucoup, des rentes trop maigres, un problème qui s'aggrave dans le 2<sup>e</sup> pilier

## Rentes du 2<sup>e</sup> pilier à la baisse

	2008	2016	2025
<b>Publica</b>	6,47%	5,65%	
<b>Caisse des CFF</b>	6,52%	5,22%	
<b>Caisse de la Poste</b>	6,53%	5,35%	
<b>Caisse d'Alstom</b>	6,90%	6,20%	
<b>Caisse de la Coop</b>	6,40%	6,15%	
<b>Ø Étude Swisscanto</b>	6,79%	6,25%	

# Que veut AVSplus ?

- **Augmentation de 10 % des rentes AVS** pour tous les retraité(e)s actuels et futurs

- En moyenne :

**+ Fr. 200.-** pour les personnes vivant seules

**+ Fr. 350.-** pour les couples

# Nous pouvons nous permettre AVSplus !

- Coût : 4,1 Mrd
- 0,4 % de cotisation salariale en plus  
(travailleurs/-euses comme employeurs/-euses)
- Depuis 1975, les cotisations salariales à l'AVS sont stables : 8,4 % (4,2 % pour les travailleurs/-euses et autant pour les employeurs/-euses)
- Les cotisations salariales pour le 2<sup>e</sup> pilier augmentent : en 2014, elles étaient en moyenne supérieures à 18 %



**« Prévoyance vieillesse 2020 »**

# Ce que le Conseil fédéral a proposé

- Âge de la retraite à 65 ans pour les femmes,
- Suppression de la rente de veuve,
- Suppression automatique de la compensation du renchérissement,
- Baisse de la contribution de la Confédération à l'AVS,
- Baisse de 6,8 à 6 % du taux de conversion LPP,
- Suppression de la déduction de coordination,
- Hausse de la TVA (jusqu'à 1,5 %).

**Démantèlement  
des rentes!**

# Le Conseil des États a assoupli le projet

- Abandon de diverses détériorations
- Renforcer et non affaiblir l'AVS :
  - Hausse des rentes : Fr. 840.- pour les personnes vivant seules et Fr. 2 712.- pour les couples (nouveaux retraité[e]s)
- Hausse des cotisations (+0,3 %) et de la TVA (+1 %)
- Mais des détériorations sont maintenues :
  - âge de la retraite des femmes à 65 ans
  - baisse du taux de conversion LPP

# Plein gaz pour de meilleures rentes

- La hausse de l'AVS n'est pas encore gagnée
- Notre mot d'ordre doit être entendu dans tout le pays :  
Il faut renforcer l'AVS, pas l'affaiblir !
- Votation sur AVSplus en 2016
- De toutes nos forces pour AVSplus
- Nous ne porterons un jugement sur « Prévoyance vieillesse 2020 » qu'une fois les délibérations parlementaires terminées